



Unité – Egalité – paix  
سلام – مساواة – وحدة

**Mission Permanente De la République de Djibouti**  
**Auprès de L'office des Nations Unies**  
**Et des autres Organisations Internationales à Genève**

الدم بعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية الأخرى  
سويسرا جنيف

*Vérifier au prononcé*

**DECLARATION DE S.E M. MOHAMED-SIAD DOUALEH**  
**AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE**  
**DE DJIBOUTI A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT**  
**NATIONAL DE CUBA**

***QUATRIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL***  
***DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL***

**GENEVE**

**05 FEVRIER 2009**

Mission permanente de la République de Djibouti  
19, Ch. Louis-Dunant - 1202 Genève  
T : + 41 (0) 22 749 10 90  
F : + 41 (0) 22 749 10 91

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la chaleureuse bienvenue à son excellence Ms Maria Esther Reus Ministre de la Justice et à la distinguée délégation qui l'accompagne. Nous remercions Cuba pour son brillant rapport ainsi que la présentation qui en a été faite.

Nous notons l'attention que porte le gouvernement à la vulnérabilité qui naît de la situation de détenus et les mesures d'accompagnement mises en place, parmi elles, l'octroi d'aide aux familles de détenus et l'accès aux soins gratuits.

L'engagement résolu de Cuba en faveur de la coopération et à la solidarité internationale, en dépit des ressources limitées et des contraintes intrinsèques à la situation de sous-développement est un motif de satisfaction.

La république de Djibouti bénéficie d'une assistance continue de Cuba dans de nombreux secteurs et plus particulièrement dans le domaine de la santé.

C'est dans cet esprit que la république de Djibouti recommande à Cuba :

1- De continuer à développer les plans en cours pour l'universalisation des études universitaires et partager ses expériences et bonnes pratiques dans la garantie du droit à l'éducation pour tous les Cubains.

2- De partager ses expériences et ses bonnes pratiques dans la promotion et le protection du droit à la santé des Cubains, qui ont donné des résultats positives, même sous les conditions d'un pays en développement.

3- Et enfin, en matière de la promotion et la protection du droit à la santé, de partager ses expériences en ce qui concerne l'assistance primaire, maternelle et infantile, ainsi que les programmes pour le contrôle et l'assistance du VIH/SIDA.

**Merci Monsieur le Président**